

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 03 MARS 2021**
Séance en Visioconférence Zoom

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Visioconférence	LATAILLADE Patrice	Visioconférence
BARBE Pierre	Visioconférence	LOM Pablo	Excusé
BEHASTEGUY Peyo	Excusé	MELLIER Dany	Visioconférence
BERCETCHE Jean-Louis	Visioconférence	MICHELENA Jean-Pierre	Visioconférence
CASTERES Thierry	Visioconférence	MONCADA Sébastien	Excusé
CAZENAVE Bernard	Visioconférence	PEYRAUBE Joël	Visioconférence
COSQUERIC Laëtitia	Visioconférence	POTEL Corinne	Visioconférence
DAGUERRE Pierre	Excusé	POUZET Florence	Excusée
DESTAILLAC Jacques	Visioconférence	ROLLET Alain	Visioconférence
ESCUDERO Loréa	Excusée	ROSSI Gérard	Visioconférence
ESCUDERO Murielle	Excusée	SAINTE-LAURENT Stéphane	Visioconférence
GARAICOECHEA Pierre	Visioconférence	SALLETTE Gilles	Visioconférence
GRACIET Séverine	Visioconférence	TURON LABORDE Jacques	Visioconférence
HARDOY René	Visioconférence	SILVESTRE DE FERRON Guillaume	Visioconférence
HEGUY Christophe	Excusé	BENESSE Jean-Philippe	Visioconférence
JELEZNOFF Christophe	Excusé	BERGEROT Arnaud	Visioconférence
LAFARGUE Mauder	Visioconférence	DUPRAT Jean-François	Visioconférence
LAGOURGUE Christian	Visioconférence	LAUILHE Béatrice	Visioconférence
LASSARTESSE Jeanne	Visioconférence	MIGUELTORENA Eric	Visioconférence
LASSUS Ghislaine	Visioconférence	MIRANDA Nathalie	Excusée

Présents : 30 (dont 7 non licenciés qui n'ont pas participé au vote)

Excusés : 10 (dont 1 non licencié)

MEMBRE INVITE

BEDERE Pascal, DTN par intérim	Visioconférence
--------------------------------	-----------------

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

BERTHELOT Jean-Claude	Visioconférence	LAFITTE Christophe	Visioconférence
DAVAN Denis	Visioconférence	LACHERE Michel	Visioconférence
DELBOS Marie Claude	Visioconférence	MOURGUY-CAPELIER Evelyne	Visioconférence
GARCIA-COBOS Charles	Visioconférence	SEDES Michel	Visioconférence
IRIGOIN Baptiste	Visioconférence	SOROZABAL Laurent	Visioconférence

M. DUPRAT, demande la parole, pour signifier au Président et au Comité Directeur que 8 membres du Comité Directeur ne sont pas à jour de leur licence au 03/03/2021, et demande à ce qu'ils quittent la séance. M. DUPRAT nomme les 8 membres. Il communiquera la liste au Président de la FFPB.

M. DUPRAT lit ensuite une lettre (envoyée au Ministère des Sports) dans laquelle est évoquée notamment au paragraphe 4 la mauvaise gestion des licences par les responsables des Ligues et Comités territoriaux. La FFPB laisse à M. DUPRAT l'entière responsabilité de ses propos. Voir lettre en pièce jointe.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, a répondu au Ministère pour lui expliquer la situation. Voir lettre en pièce jointe.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, lui répond que ces membres ne prendront pas part aux débats et votes, mais resteront sur place pour assister à la suite du Comité Directeur.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, effectue un comptage des membres présents et confirme que le quorum est atteint, sans ces 8 membres non à jour de leur licence.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 09/01/21

Le Comité Directeur valide le procès-verbal du Comité Directeur du 09/01/2021 avec 22 voix pour et 1 contre.

M. DUPRAT explique son choix de voter contre, car le procès-verbal ne retranscrit pas à la lettre les débats et l'intégralité des échanges.

Il demande à ce que la séance soit enregistrée et que les membres du Comité Directeur puissent avoir accès à l'enregistrement sur le lien Zoom.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, estime qu'il est impossible sur un procès-verbal de retranscrire exactement à la lettre les débats et échanges qui se produisent lors d'un Comité Directeur qui dure parfois plusieurs heures.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, répond que l'enregistrement servira uniquement à préparer le compte-rendu.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, avertit le Comité Directeur qu'à partir de cet instant le débat sera enregistré.

2. POINT SUR LES FINANCES - PRESENTATION DES COMPTES 2020 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. CAMY et M. POUSSOU, commissaires aux comptes, sont connectés.

M. CAMY prend la parole :

Sur la première revue analytique des comptes 2020, l'on s'achemine vers **une certification pure et simple**.

Il n'y a pas de remarques particulières sur les comptes 2020.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, explique :

- Les comptes sont bien réalisés, clairs, transparents ; ils seront présentés lors de l'Assemblée Générale FFPB du 27/03/2021.

- Ils seront communiqués aux clubs avec la brochure de l'AG.

- De plus, les comptes sont consultables au cabinet d'expert-comptable sur demande au Président.

3. ÉTUDE DES VŒUX 2021 DES LIGUES ET COMITES

Comité Départemental de CORREZE

- Vœu n°1

Soutien financier aux emplois des agents de développement des comités et ligues.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le comité départemental a déjà été aidé par la FFPB par le passé. Au vu de la situation actuelle, il ne sera pas pris de décision aujourd'hui. A étudier en cours d'année.

- Vœu n°2

Soutien création d'une licence loisir et dirigeant non pratiquant avec assurance à tarif réduit.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21. Le projet fédéral prévoit la création d'une licence sportive ouverte aux pelotaris participant aux tournois privés.

- Vœu n°3

Appel à candidature auprès des clubs et/ou comités pour l'accueil délocalisé de finales Nat A ou/et B.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : A voir avec la Commission Sportive Générale.

- Vœu n°4

Invitation des présidents de comités et ligues aux Comités Directeurs de la fédération.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ils seront invités aux réunions de Bureau fédéral après chaque Comité Directeur. Pour cette fois-ci, ils seront invités le jeudi 25 mars en visioconférence.

- Vœu n°5

Une journée nationale portes ouvertes des frontons et des clubs (accueil des publics, initiation, démonstrations, etc.).

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Relève de la gestion des clubs.

- Vœu n°6

Par équité, maintien du dispositif forfaitaire des frais de déplacement pour les trajets de moins de 150 ou 350 kms mais prise en charge de la totalité des kms effectués pour les déplacements au-delà de 150 et 350 kms.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Sera étudié par la Commission des Finances.

Comité Territorial du PAYS-BASQUE

- Vœu n°1

Demande d'augmentation de 1 € à la FFPB pour l'utilisation du logiciel de compétition. - Depuis 2014, il n'y a pas eu d'augmentation de la reversion pour l'utilisation du logiciel de Compétition. - Cette recette supplémentaire nous aidera à mettre en place plus d'actions de développement.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

- Vœu n°2

Quelles sont les démarches entreprises par la FFPB auprès du Ministère des Sports afin que la pratique de notre sport, au niveau amateur puisse recommencer au plus vite ? Car, à ce jour, seuls les professionnels et les joueurs de haut niveau sont autorisés à pratiquer.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : La FFPB est obligée de se plier aux directives ministérielles et les décisions prises par le gouvernement ne peuvent pas être débattues. On ne peut que subir pour le moment.

- Vœu n°3

Les Gouvernements Basques et Espagnols négocient auprès de la FIFA pour l'officialisation d'une sélection basque de Football et sa participation aux qualifications de la coupe du monde. Cette demande existe depuis plusieurs années pour la sélection basque de Pelote. Cela permettrait à plusieurs de nos meilleurs joueurs de participer au Mondial 2022, sous les couleurs françaises ou basques.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Pas du ressort de la FFPB, à voir avec la FIPV et son Président.

- Vœu n°4

La FFPB va-t-elle mettre en place un Comité d'Organisation pour le Mondial 2022 avec le Comité de Pelote du Pays Basque qui est son représentant sur le territoire ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Oui, bien entendu, il y aura un comité d'organisation et le comité y sera naturellement associé.

- Vœu n°5

Quelles sont les aides pour la création d'emploi et le financement d'actions prévues pour le Comité de Pelote du Pays Basque : ✓ Aide(s) venant de la FFPB ? ✓ Aide(s) issues du Plan Sportif Fédéral ? • Emplois financés par l'ANS • Actions financées par l'ANS.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21. Une synthèse sera faite.

Question de M. BENESSE : La FFPB a-t-elle perçu une subvention pour aider les clubs suite à la situation de pandémie ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Cette question sera traitée lors d'un autre vœu, car pas liée à celui-ci.

- Vœu n°6

Lors de la mise à jour hebdomadaire des licences, ajouter comme autre champ du fichier, l'adresse e-mail du joueur.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Si ce n'est pas interdit, oui. Renseignements seront pris pour voir si c'est juridiquement possible.

Vœux des clubs

Endaiarrak

- Vœu n°1

Si j'ai bien compris, les 2 joueurs Ekhi Ziarrusta et Inhar Ugarte qui ont le statut de semi-professionnel en Hegoalde, qui sont champions en titre en trinquet en Iparralde et premier au dernier classement général du championnat non achevé, finaliste de la coupe des chasseurs (finale reportée) ont été écartés du championnat élite pro car ils n'étaient pas sur les listes ministérielles. Cette décision vous paraît-elle sportivement juste ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21. Une synthèse sera faite.

- Vœu n°2

Révision des tarifs des licences FFPB, afin de les réajuster au prorata de la saison effective (tenant compte des interdictions de pratique et annulations des championnats suite au protocole de crise sanitaire). Exemple : si on a été en interdiction de jouer pendant 6 mois, réduction du prix de 50% sur la licence 2021. Idem pour les paiements de 2022. Du coup le trop payé en début d'année 2021 serait un avoir pour le paiement du début 2022.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

Société Nautique Bayonne

- Vœu n°1

La Société Nautique (SNB) demande que la FFPB fasse un effort financier suite aux mois d'interruption de notre activité sportive. En effet, suite aux mesures sanitaires du gouvernement de ces derniers mois, la majorité de nos licenciés n'ont pas pu pratiquer. Pour information, la SNB a proposé aux licenciés en question un remboursement de leur inscription au prorata de la période de non activité en espérant limiter les désengagements.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

S.A.Mauléonais

- Vœu n°1

La facture concernant les licences 2021 est à régler pour le 15/03/2021. Au vu de la situation sanitaire et du faible temps de jeu (entraînement et compétition), nous souhaitons que :

- Une réduction soit accordée sur cette facture
- Une moitié soit payée en mars et l'autre moitié en automne.

Il ne nous paraît pas concevable d'exiger de nos licenciés (ceux qui sont restés !) de payer pour une "prestation" que nous n'avons pas (ou peu) assurée. Il ne nous paraît pas concevable de payer en lieu et place des licenciés le prix de la licence, au vu des faibles rentrées liées aux événements organisés. N'ayant pas de salariés, nous ne bénéficions pas d'aides publiques accordées par l'Etat ! Egon azkar ! Portez-vous bien !

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Oui pour le paiement en deux fois. La réduction des licences sera débattue en AG FFPB du 27/03/21.

Hardoytarrak Anglet

- Vœu n°1

Au vu de la situation, nous regrettons qu'un abattement de 25% (équivalant au premier trimestre) n'ait pas été pris en compte au moment de nous facturer les licences. Peut-être que cet abattement sera effectif en 2022 !

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

- Vœu n°2

Nous regrettons la dématérialisation des licences et du Pilota. Bien que nous évoluions dans un monde numérique, ces changements nous semblent régressifs. Le « clic » ne remplacera pas le support « papier ». Les collectionneurs du Pilota regrettent déjà la décision. C'est une page qui se tourne mais on peut toujours revenir en arrière.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : On peut envisager d'effectuer un tirage papier pour ceux qui le souhaitent, c'est tout à fait possible.

- Vœu n°3

Tout comme le fait le C.T.P.B.P.B, nous demandons une carte de gratuité aux président(e)s, preuve de considération de la F.F.P.B. envers les clubs pour le travail fourni toute une année.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : oui, c'est possible, la question sera débattue en AG FFPB du 27/03/21.

Uhaldean Bardos

- Vœu n°1

La situation des clubs de pelote est très préoccupante : manque de compétitions, baisse de la motivation des gamins malgré tous les efforts faits par nos entraîneurs pala et main nue qui n'ont jamais relâché la pression pour garder la motivation de nos jeunes pousses intacte. Ce manque de visibilité de notre sport amateur commence à devenir grave. La pelote professionnelle continue son bonhomme de chemin, c'est bien ! C'est la vitrine du sport ! Mais les bases de la pelote, l'avenir de notre sport, sont chez nous, dans les clubs amateurs. N'y a-t-il pas quelqu'un à la FFPB qui puisse être le porte-parole de notre sport amateur et qui puisse intervenir auprès de la Ministre des Sports pour faire autoriser à nouveau la pratique en intérieur ? Les entraînements en fronton et sous les préaux des écoles ont des limites avec la météo capricieuse de ces derniers jours !!!!

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le Président a déjà écrit un courrier à la Ministre, lettre qui est toujours en attente de réponse ; nous sommes soumis aux directives ministérielles et ne pouvons rien maîtriser. Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

LIGUE OCCITANIE

- Vœu n°1 Agence Nationale du Sport et Plan Sportif Fédéral

1.1 Peut-on avoir une synthèse du plan ANS/PSF de l'an dernier (listing des bénéficiaires/répartition par type de structure / par territoire et en fonction des licenciés / par type de projets) ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Un compte-rendu complet a déjà été diffusé aux clubs, comités et ligues le 13/07/2020 par mail.

1.2 Quelles sont les orientations pour la campagne à venir ? Les objectifs seront-ils modifiés pour tenir compte de la crise COVID ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Une note de cadrage est à venir et expliquera tout sur les thématiques choisies pour monter les dossiers. Début juillet, il y aura validation par l'ANS.

1.3 Les subventions 2020 seront-elles à restituer pour les projets non exécutés cause COVID ? Quel sera l'impact sur 2021 ?

1.4 La Fédération rallonge-t-elle l'enveloppe ou reste-t-elle strictement sur le montant alloué par le Ministère ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Monsieur le Président a répondu à toutes ces questions lors de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie.

Précisions apportées par M. GARAI COECHEA : Le 13/07/2020 un mail a été envoyé par la FFPB aux ligues, comités, clubs, sur les procédures de demandes d'aides (ANS, PSF...). Pour cette année une note de cadrage avec les différentes thématiques doit arriver dans les 15 jours. Seront expliqués mode d'organisation de la campagne, critères, commissions d'instruction, répartitions, thématiques...

Vœu n°2 Agence Nationale du Sport et Plan de Performance Fédéral

2.1 Peut-on avoir une synthèse du plan ANS/PSF de l'an dernier (listing des bénéficiaires/répartition par type de structure / par territoire et en fonction des licenciés / par type de projets) ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : P. Bédère, DTN par intérim, rencontrera prochainement M. Rémi Labau.

2.2 Quelles sont les orientations pour la campagne à venir ? Les objectifs seront-ils modifiés pour tenir compte de la crise COVID ?

✍ Réponse donnée par le Président de la FFPB, Lilou ECHEVERRIA, lors de l'AG de la Ligue d'Occitanie.

2.3 Les subventions 2020 seront-elles à restituer pour les projets non exécutés cause COVID? Quel sera l'impact sur 2021 ?

2.4 La Fédération rallonge-t-elle l'enveloppe ou reste-t-elle strictement sur le montant alloué par le Ministère ?

✍ Réponse globale pour vœu n°2 : Le DTN par intérim rencontrera le Président de la Ligue d'Occitanie pour donner les explications nécessaires.

- Vœu n°3 Aide à l'emploi

3.1 Peut-on avoir une synthèse des aides à l'emploi de l'an dernier (listing des bénéficiaires/ répartition par type de structure/ par territoire et en fonction des licenciés) ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Oui, il vous sera donné un récapitulatif des aides allouées.

3.2 Demande de visibilité de financement sur plusieurs années: peut-on signer des conventions pluri-annuelles d'aide à l'emploi afin de sécuriser les prévisions budgétaires des Ligues et Comités. Le fonctionnement actuel (demandes ponctuelles examinées au cas par cas) ne favorise pas les embauches par Ligues et Comités.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Non il n'est pas possible de signer des conventions.

- Vœu n°4 Aide aux Pôles France et Espoir

4.1 Peut-on avoir une synthèse des aides à l'emploi de l'an dernier (listing des bénéficiaires/ répartition par type de structure/ par territoire et en fonction des licenciés) ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Non, pas possible.

4.2 Demande de visibilité de financement sur plusieurs années : peut-on signer des conventions pluri-annuelles d'aide à l'emploi afin de sécuriser les prévisions budgétaires des Ligues et Comités. Le fonctionnement actuel (demandes ponctuelles examinées au cas par cas) ne favorise pas les embauches par Ligues et Comités.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Non, pas possible (déjà évoqué au 3.2).

- Vœu n°5 Outils numériques

5.1 Facebook / Instagram / Snapchat sont devenus des incontournables pour toucher les jeunes. Sponso+ est une startup de Bidart qui monte un programme de dons aux clubs générés par les achats de ses membres. Swish Live est une startup de Toulouse permettant d'ajouter des incrustations (scores, équipes, temps) lors de diffusion des parties sur Facebook live ou autre. Assoconnect est un site internet de gestion de club (newsletter/site internet/comptabilité/...). Helloasso est un site internet permettant les dons et achats en ligne. Est-il prévu des présentations ou des partenariats avec ces sites (ou d'autres) afin d'aider les clubs à utiliser les nouveaux outils numériques ? Si oui, qui est en charge d'animer cette thématique ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le responsable de la Commission Événementiel, M. JELEZNOFF, fera une intervention lors de l'AG FFPB du 27/03/21.

Comité Départemental de HAUTE-GARONNE, de l'AUDE et de l'ARIEGE

- Vœu n°1

Baisse de 32,5% des licenciés au 17 Février 2021 (710 en 2020 et 479 en 2021) pour notre Comité. Budget Comité 2020 : 15.000 euros. Nous souhaitons en premier lieu une action significative de la FFPB pour **aider financièrement le Comité et les Clubs avec un dégrèvement de l'assurance de la licence pour tous les mois impraticables de 2020 et 2021**. La FFPB communique beaucoup en ce moment sur la Main nue Professionnelle et l'Open de Cesta punta et est, bien entendu, très préoccupée par la reprise des Championnats. Cependant, nous n'avons aucune information sur la politique de sauvegarde des Clubs (perte de 2 Clubs ici) et des licences, notamment des pratiquants "loisirs", scolaires, jeunes et féminins. Nous émettons le vœu d'un **plan fédéral de relance** auprès de ces publics.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Lors de l'AG FFPB du 27/03/21, réponse générale avec intervention du responsable de la Commission Technique et Pédagogique, M. CAZENAVE, qui présentera le plan de relance prévu.

- Vœu n°2

La Commission Sportive Générale met tout en œuvre pour développer des Challenges ou des Opens à travers le territoire. Cependant, à y regarder de plus près, les responsables demanderaient aux Clubs accueillant les étapes de financer les pelotes de ces Opens fédéraux. Si tel est effectivement le cas, nous émettons le vœu que la **FFPB prenne à sa charge à la fois les pelotes et les récompenses**.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Les pelotes ont toujours été fournies par les clubs sauf lors des finales où la FFPB fournit toutes les pelotes et toutes les récompenses.

- Vœu n°3

Nous émettons le vœu d'entamer et de participer à une **réflexion fédérale constructive sur les licences**. Ne serait-il pas nécessaire de remettre à l'ordre du jour des licences "Loisirs", "Tournois", ... ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Des « Assises » sont d'ores et déjà prévues dès que la situation sanitaire le permettra. On en débattrà lors de l'AG FFPB du 27/03/21. Le projet fédéral prévoit la création d'une licence sportive ouverte aux pelotaris participant aux tournois privés.

- Vœu n°4

Nous demandons de l'aide à la FFPB et à la DTN (côté volet Développement) pour la mise en place d'actions rapides sur notre territoire avec la **présence de la pelote dans les écoles, les collèges et les lycées** ainsi que la signature (ou la reprise) d'une **Convention Nationale** active auprès de l'USEP, de l'UFOLEP et de l'UNSS. Pour cette dernière, ne peut-on pas s'appuyer sur vos actions ciblées sur le Département des Pyrénées Atlantiques et particulièrement sur le territoire du siège social de la FFPB ? Nous souhaitons, en outre, accueillir rapidement sur nos départements le **Challenge Frontball connecté** (organisation, présence du responsable national).

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : A voir avec la Commission Technique et Pédagogique.

Les conventions nationales sont actives, la DTN se rapprochera du comité dès que possible pour en discuter.

- Vœu n°5

Nous n'avons plus de salariés. Le CDPBHG est un des Comités disposant du plus petit budget du territoire en fonction de son nombre de licenciés (15.000 euros pour 710 licenciés en 2020 soit un forfait annuel de 21 euros par licencié). La présence sur le terrain d'un Agent de Développement est absolument nécessaire et le travail ne manque pas. Nous avons entamé les démarches de subvention auprès des institutions départementales et du CDOS mais cela ne suffit pas à avoir un **emploi sportif**. Nous demandons une **subvention de 4.000 euros** pour pouvoir tenir notre budget.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu ne sera pas débattu en AG mais paraît réalisable. Il sera étudié par la Commission des Finances.

- Vœu n°6

Nous posons la question de savoir si la FFPB a bien reçu **l'aide du plan relance COVID demandée en Novembre dernier** auprès de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de **200.000 euros**. Pouvez-vous nous exposer la politique de la FFPB sur la répartition de cette aide ? Quelle est sa répercussion sur le territoire sinistré que nous sommes ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21 : réponse générale.

En parallèle à la question de M. BENESSE, Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, précise les points suivants :

L'aide du Ministère est versée courant mars, de l'ordre de 50 % du montant total.

Pour l'aide COVID, tous les éléments ont été communiqués le 13/07/2020 (voir vœu n°1 Occitanie).

La FFPB est en attente de la réponse du Ministère sur le montant de l'aide.

Concernant les 200 000 €, la FFPB n'a jamais demandé ce montant au Ministère, par contre le Ministère a versé une aide liée à la perte financière due au COVID.

Une aide est différente d'une subvention.

Quand la FFPB aide en direct, elle utilise ses fonds propres.

- Vœu n°7

Les demandes de **subventions ANS** vont reprendre en Mars prochain. Quels sont les dossiers que la FFPB va proposer pour être aidée ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21 : réponse générale.

En attente de la note de cadrage sous 15 jours qui expliquera toute l'organisation et les modalités de demandes.

- Vœu n°8

Le précieux matelas de **trésorerie de la FFPB** (511.000 euros en 2018 et 476.494 euros en 2019) prévu pour pallier de grandes difficultés économiques est-il destiné à aider les Comités et Clubs les plus en difficulté et à sauver les emplois sportifs et la présence de la pelote sur le territoire français ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Explication sur ce qu'est une bonne gestion financière.

En Economie, une gestion financière saine correspond à un indicateur de 50 % de trésorerie en rapport au bilan global. Cela veut dire qu'il faudrait avoir 750 000 € de trésorerie pour pouvoir faire face à tous les coups durs (la preuve avec la pandémie COVID).

Cet indicateur de 50 % est donné aux fédérations de manière à avoir une trésorerie saine.

Il est à noter que la FFPB a des charges fixes de l'ordre de 600 000 €. Cette trésorerie permet à la fédération de continuer à fonctionner normalement et d'organiser encore des compétitions alors qu'il n'y a aucune recette.

Elle permet de traverser la crise sanitaire le plus sereinement possible mais une année supplémentaire avec cette situation n'est pas envisageable.

Le drame pour la Fédération serait d'être en négatif, et de devoir aller voir les banques pour payer les salaires, les charges fixes et autres factures.

Situation malheureusement déjà vécue sous d'autres présidences.

Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, s'est toujours engagé personnellement à laisser une situation financière saine à son départ.

- Vœu n°9

Nous demandons la mise en place rapide de **formation d'éducateurs** (BF1 et BF2) par tous les moyens possibles. Nous pouvons utiliser les installations extérieures pour cela.

✍ Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, donne la parole à M. BEDERE, DTN par intérim. M. BEDERE précise que les BF sont organisés par les comités avec l'aide des agents de développement. La DTN accompagnera le comité pour l'aide.

- Vœu n°10

Nous souhaitons former nos pratiquants à l'**Arbitrage** en visioconférence.

✍ Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, donne la parole à M. LAGOURGUE, responsable de la Commission fédérale Arbitres. M. LAGOURGUE précise que la démarche est déjà engagée. Des courriers ont été envoyés demandant des volontaires dirigeants pour suivre la formation, il n'y a pas eu de retour à ces courriers pour le moment.

Il y a des formations prévues dans chaque comité, mais il est à noter que la visioconférence est moins efficace que le présentiel.

- Vœu n°11

Le site informatique de la FFPB présente une défaillance inquiétante de sécurité. Nous émettons le vœu qu'il soit sécurisé au plus vite, afin de respecter le Règlement Général de Protection des Données.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Sera fait rapidement par un informaticien, qui a déjà été saisi de la demande.

- Vœu n°12

Concernant la sensibilisation et la **lutte contre les discriminations et les violences dans le Sport**, quel est l'engagement de la FFPB ? La Convention avec COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE a-t-elle été renouvelée et pour quelles actions dans les Ligues, Comités et Clubs, au-delà d'une simple signature ? Des séances de formations aux violences sexuelles ont-elles été prévues (et à la charge de qui) avec les instances déconcentrées ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21. Monsieur le Président précise que cette démarche existe depuis longtemps, sur demande du Ministère. Le site internet de la FFPB présente un matériel très complet avec kits d'information à télécharger (affiches, affiches jeune public, flyers, modèles kakémonos, plaquette, fiche pratique et même deux vidéos) ainsi que neuf outils de prévention destinés aux enfants, adolescents, dirigeants, éducateurs, arbitres, clubs, comités et ligues.

M. GARAIKOECHEA ajoute que dans chaque ligue, département, région, il existe des structures d'aide, d'appui, de suivi, CROS/CDOS.

- Vœu n°13

Quelle est la politique de la FFPB en matière de **Sport Santé, de Sport sur Ordonnance, de Sport Adapté et de Para-Pelote** ? Nous souhaitons que la FFPB vienne en soutien des éducateurs qui souhaitent se former APA (Apprentissage Physique Adapté) en organisant et en finançant un plan de formation fédéral (pour cela montage d'un dossier ANS spécifique qui soutient ces projets fédéraux).

✍ Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, donne la parole à M. BEDERE, DTN par intérim. M. BEDERE explique qu'une vidéo a déjà été réalisée en Ligue Nouvelle-Aquitaine concernant le sport sur ordonnance. Cette année deux sportifs de haut niveau plus un agent du Béarn ont été formés ; nous avons donc 3 personnes formées et habilitées à intervenir.

M. CAZENAVE précise que la Commission Technique et Pédagogique et ses membres travaillent sur cette thématique, un travail est engagé. La commission est en contact avec les Fédérations de Sport Adapté/Handisport. Cette thématique est en lien avec le PSF.

Des actions sont en cours, abécédaire, achat de matériel, formations, en lien avec les Fédérations Sport Adapté/Handisport.

M. GARAIKOECHEA confirme qu'il existe beaucoup d'aides pour cette thématique : PSF, Conseil Régional, ANS. La Ligue Nouvelle-Aquitaine précise qu'elle a acheté des fauteuils adaptés pour des sportifs handicapés.

- Vœu n°14

Nos SHN : 14.1 La gestion des installations des Argoulets à Toulouse est exclusive à la Municipalité. Un agent malade, une pièce de chauffage défectueuse et le site est fermé (souvent nous l'apprenons dans la journée en général par mail). Nous soutenons nos SHN mais leurs entraînements sont régulièrement compromis. En accord avec les Présidents de la Ligue Occitanie Pelote Basque et du Stade Toulousain Pelote, **nous sollicitons Monsieur Echeverria, Président de la FFPB et Monsieur Bédère, DTN, pour nous accompagner à la Mairie de Toulouse défendre les Pôles Pelote et leurs entraînements aux Argoulets.**

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le Président est à disposition pour un rendez-vous avec la municipalité, il pourra s'y rendre accompagné du DTN et du Président de la Ligue.

14.2 Les **Championnats du Monde moins de 22 ans** semblent être maintenus. Nous sommes conscients qu'en l'état actuel de la crise sanitaire, il paraît difficile de le communiquer officiellement. Cependant, pourriez-vous nous préciser officiellement s'ils regrouperaient les Championnats Mur à gauche et Trinquet ? Avez-vous des précisions sur la présence de toutes les Fédérations internationales ? En outre, qu'est-il mis en place au sein de la Fédération et de la DTN pour maintenir le cap difficile dans les conditions actuelles de nos SHN ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Les SHN peuvent continuer à s'entraîner, dans l'attente de nouvelles directives ministérielles.

Quant à la présence de toutes les Fédérations internationales, il est impossible d'y répondre à l'heure actuelle. La FIPV maintient les compétitions dans un esprit positif mais ça risque d'être compliqué.

- Vœu n°15

La communication fédérale étant primordiale en ces temps de pandémie, nous émettons le vœu d'une **grande campagne nationale** (réseaux sociaux, sites, affichages, support, présence institutionnelle) **à laquelle les territoires seraient associés**. Qu'est-il prévu à cet effet ? Qui en est responsable au sein de la FFPB ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le responsable de la Commission Événementiel, M. JELEZNOFF, fera une intervention lors de l'AG FFPB du 27/03/21.

- Vœu n°16

Le Comité Territorial du Pays Basque a été invité au dernier bureau. L'initiative d'inviter les territoires est excellente. Est-il prévu une **invitation de chaque Comité et Ligue au bureau** en 2021 ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Il confirme que le CTPB a bien participé à une réunion du Bureau, mais uniquement à la deuxième partie qui concernait seulement les compétitions de ce Comité.

Non à l'invitation de chaque Comité et Ligue au Bureau. (Voir vœu n°4 CD Corrèze). Toutefois, sur des sujets précis, il pourra y avoir des invitations.

- Vœu n°17

Nous émettons le vœu que **les Comités et Ligues soient invités à tous les Comités Directeurs de la FFPB** dans un souci de travail collectif au service de la Pelote.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ils seront invités aux réunions de Bureau fédéral après chaque Comité Directeur. Pour cette fois-ci, ils seront invités le jeudi 25 mars à 18h30 en visioconférence.

Comité Départemental du GERS

- Vœu n°1

Ne serait-il pas possible de bénéficier d'une réduction sur la facture des licences 2021 que nous venons de recevoir ? En effet la restriction des compétitions consécutive à la crise du covid nous a obligés à annuler nombre d'événements entraînant de fait une grande lassitude des joueurs qui considèrent pour beaucoup d'entre eux avoir réglé une cotisation à leur club pour pas grand-chose et surtout les clubs ont, du fait des annulations, subi des pertes financières non négligeables difficiles à rattraper. Si cette proposition était retenue, une réduction sur 2022 pourrait être envisagée ou un remboursement partiel 2021 accordé.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le Président n'est pas pour une réduction, mais si les comités et clubs le veulent, cela pourra être envisagé, mais il y aura des risques. Ce point important sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

- Vœu n°2

Il a été évoqué dans un courrier récent de la FFPB, la possibilité d'autoriser peut-être la reprise des compétitions en extérieur pour les licenciés non sportifs de haut niveau. Il serait vital pour les petits clubs de valider sans tarder cette proposition, dans le respect des gestes barrières bien évidemment !

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Actuellement le Ministère interdit les compétitions amateurs, même en extérieur. Il est toutefois autorisé de s'entraîner en fronton place libre. La décision n'appartient pas à la FFPB.

LIGUE ILE DE FRANCE

- Vœu n°1

Comité de PARIS et Ligue ILE DE FRANCE (**vœu commun**).

Cette demande de vœux est liée à la situation actuelle en Ile-de-France du renouvellement des licences début 2021 qui présente des écarts significatifs par rapport à la situation 2020, comme le montrent les tableaux ci-dessous par clubs et par comités.

Club	2 020	2021 (au 18/02)	Variation	Comité
CPB Paris	74	65	(9)	Paris
US Metro	60	12	(48)	Paris
Pilotari Paris	52	39	(13)	Paris
ES Massy	49	42	(7)	Essonne
Paris Chistera	48	43	(5)	Paris
Paris Eskual Pilota	46	33	(13)	Hauts de Seine
PB 13	38	36	(2)	Paris
Levallois SC	27	21	(6)	Hauts de Seine
AAE St Brice	24	12	(12)	Val d'oise
Paris Taldea	24	17	(7)	Paris
Eskual-Etxea Paris	10	13	3	Seine St Denis
Chatillon PB 92	10	8	(2)	Hauts de Seine
Chaville Pelote Basque	10	10	-	Hauts de Seine
Total	472	351	(121)	

Comité	2 020	2021 (au 18/02)	Variation
Paris	296	212	(84)
Essonne	49	42	(7)
Hauts de seine	93	72	(21)
Seine St Denis	10	13	3
Val d'Oise	24	12	(12)
Total	472	351	(121)

La Ligue d'Ile-de-France connaît une baisse continue des licenciés depuis plusieurs années et cette baisse s'est encore accentuée du fait des conséquences des mesures sanitaires liées au Covid 19 qui a fortement perturbé la pratique des activités et des compétitions (notamment en trinquet) depuis le 17 mars 2020.

La conséquence est une baisse à ce jour de près de 121 licenciés avec notamment la situation du club historique de l'US Métro au sein duquel seuls les membres du comité directeur ont renouvelé leur licence.

Il est vraisemblable que cette baisse sensible des licenciés touche également les autres ligues sur le territoire national.

Au regard de ce constat inquiétant, la LRIDFPB et le CD de Paris souhaitent transmettre une demande de vœu commune tendant à envisager des mesures immédiates de la part de la FFPB pour essayer de récupérer un maximum de licences d'ici la fin de l'année.

Cette campagne de reconquête avec une communication ciblée de la FFPB pourrait être engagée dès que le retour à une pratique sportive normale sera acté, au cours de l'année 2021 sans attendre la campagne suivante fin 2021.

Cette campagne de communication devrait s'appuyer sur des conditions tarifaires particulières avec l'objectif de retrouver une partie des licenciés perdus suite à l'absence de visibilité de la pratique sur 2021.

Cette pré-campagne pourrait servir de support aux mesures envisagées sur la réforme des licences prévues dans le programme présidentiel à horizon 2022.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21. Le Président s'est déjà expliqué avec le Président de la Ligue et lui a apporté des réponses.

- Vœu n°2

Un second vœu souhaité est de programmer sur la mandature avec la FFPB la formation aux brevets d'état ce qui permettra à la ligue et au comité départemental de communiquer positivement auprès de nos membres et par la même d'afficher nos objectifs de formation sur le moyen terme.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le DTN par intérim prend note du vœu et se rapprochera de la Ligue très prochainement. Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

- Vœu n°1

Souhait qu'une modification des statuts soit étudiée afin que la confidentialité et le secret des votes soient assurés et qu'un système à deux chambres soit mis en place : un comité directeur ne réunissant que les élus et un conseil représentant les territoires (présidents de ligues, de comités départementaux et comités territoriaux).

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : La Commission Administrative étudiera la possibilité de modification des Statuts.

- Vœu n°2

Que soit précisé ce que la FFPB entend par *missions confiées* aux ligues ou comités.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : La Commission Administrative traitera la demande.

- Vœu n°3

La ligue a signalé depuis des mois la dérive d'un président de club ne respectant pas les statuts, règlements et lois, ayant pratiqué discrimination. **Rien n'a été fait.** Nous avons lancé des alertes dans le cadre de ce qui est de notre responsabilité juridique.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Maître Jean-Paul GIBERT étudiera ce dossier.

- Vœu n°4

Que soit étudiée la situation des associations sportives affiliées à la FFPB mais pas à la ligue ou comité du ressort territorial. Que faire en cas de demande de mutation ou d'extension d'un licencié d'un club non affilié à une ligue ? Que faire vis à vis des autorités administratives (DRJS, Région, Département) ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Maître Jean-Paul GIBERT étudiera ce dossier.

- Vœu n°5

Que ne soient plus décomptées pour les ligues, les voix d'associations non affiliées à celles-ci.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Maître Jean-Paul GIBERT étudiera ce dossier.

LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

- Vœu n°1

La ligue PACA souhaite organiser une session de développement de Frontball sur plusieurs journées auprès des clubs et des écoles, en bénéficiant d'un intervenant FFPB pris en charge par la FFPB. Le programme sera à définir entre l'intervenant FFPB, la ligue PACA et ses clubs, mais pourrait contenir des sessions « club », scolaires (primaires, collèges, lycées) en cycle sport ou UNSS.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Tout est déjà à l'étude, la Commission Technique et Pédagogique et la DTN présenteront rapidement les actions déjà prévues dans le projet fédéral 2020-2024.

Comité Départemental des ALPES MARITIMES

- Vœu n°1

Une subvention en prévision de l'achat d'un véhicule : pleine ou partielle car la demande a été également faite au département, en cours de traitement.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera étudié par la Commission des Finances.

- Vœu n°2

Du matériel pédagogique (initiation) : -Paletas pour enfants et débutants avec pelotes adaptées -Chistera en plastique avec pelotes adaptées -Pelotes initiation frontball -Repères, plots, balises au sol pour délimiter la cancha.

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce vœu sera également étudié par la Commission des Finances et la Commission Technique et Pédagogique.

Questions du COMITE DES LANDES

1) Est-il envisagé un geste financier sur les licences jeunes étant donné qu'il n'y a pas eu ou presque pas de compétition depuis plus de 1 an. Cela éviterait aussi la perte de licenciés. (idem adultes ?)

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Cette question sera débattue en AG FFPB du 27/03/21. Thème abordé précédemment.

Pas de baisse du prix des licences.

Par contre, la reversion des licences aux ligues et comités sera calculée sur la saison 2019, ce qui représente un bel effort financier de la part de la FFPB.

De plus le Ministère met en place un plan global de relance pour la reprise des licences, suivant le quotient familial, qui devrait être versé en septembre.

2) Lors de sa campagne, Monsieur le Président avait émis la volonté de remettre à disposition la licence LOISIR. Où en est-on de ce dossier ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Ce dossier important sera débattu sous forme d'un séminaire lors d' « Assises » qui devraient se dérouler en juin.

3) Quelle est l'organisation prévue pour la mise en place du plan fédéral de prévention pour les violences dans le sport ? En terme de partenariat ? D'échéances ? D'actions auprès des Ligues ? Des Comités ? Des Associations ?

✍ Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : Le travail est en cours par la Commission Technique et Pédagogique, en concertation avec Mme ESCUDERO. Ce vœu sera débattu en AG FFPB du 27/03/21.

4. POINT SUR LES COMPETITIONS FEDERALES EN COURS

Le responsable de la Commission Sportive Générale, M. SAINT-LAURENT, indique que l'objectif pour 2021 est de proposer à tout le monde une compétition, au moins pour cet été.

Nous sommes dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales qui peuvent changer à tout moment.

5. VALIDATION NOUVELLE AFFILIATION D'ASSOCIATION

Validation par le Comité Directeur de l'affiliation de l'association sportive « AHETZEKO PILOTARIAK » à Ahetze, sous le N° 01-641-100 au 08 février 2021. (Ligue Nouvelle-Aquitaine-Comité Territorial Pays Basque de Pelote Basque).

6. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27/03/21

Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPB du 27/03/2021, en visioconférence Zoom.

8h30 Accueil et enregistrement des participants sur feuille d'émargements

9h30 Assemblée générale ordinaire

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020
4. Rapport moral par le président, M. Lilou Echeverria
5. Rapport d'activités par le secrétaire général, M. Alain Rollet
6. Validation des résultats sportifs 2020
7. Rapport financier 2020 par le trésorier général, M. Thierry Casteres
8. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes, M. Bernard Poussou
9. Budget prévisionnel 2021 par la responsable commission des finances, Mme Corinne Potel
10. Examen des vœux comités et ligues
11. Plan Sportif Fédéral 2021 (PSF) par Mme Ghislaine Lassus et M. Pierre Garaicoechea
12. Présentation du projet fédéral concernant la nouvelle licence
13. Intervention du DTN par intérim, M. Pascal Bédère
14. Questions diverses
15. Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria.

Pas de rajout demandé par le Comité Directeur.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA, annonce la démission de M. ESCUTARY Edouard pour raisons personnelles. Par conséquent, et en conformité avec l'article 012.6 sur la vacance d'un membre du Comité Directeur, **M. SILVESTRE DE FERRON Guillaume, membre** de la liste du président Echeverria, prend la place de trente-quatrième au sein du **Comité Directeur**.

- Concernant les **nouveaux masques de protection destinés à la pratique sportive**, tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'AFNOR où l'on peut trouver un référentiel complet à télécharger (référence SPEC S70-001).

Sa fabrication à grande échelle et son utilisation sont maintenant soumises à leur validation par les différents ministères concernés.

- Point sur les Règlements.

Proposition de modifications de Règlements par M. BARBE, responsable de la Commission Administrative.

Règlements généraux

- art 221.202 Classification par tranche d'âge

- art 221.203 Surclassements

- art 224.4 Abandon de terrain

- art 224.02 Forfait général

Règlement sportif

- art 410.1 Les fautes

- art 45 Sanctions encourues : 450.0 Joueurs - 450.1 Dirigeants - 451.0 Associations affiliées

Règlement médical

- art 10.

Toutes ces propositions seront examinées ultérieurement en Bureau

- Question de M. BENESSE. « Pourquoi tout ce monde lors de la **finale Pro main nue tête à tête**, censée se dérouler à huis clos ? « Tout ce monde » dans le trinquet a surpris beaucoup de personnes apportant frustration et incompréhension aux joueurs qui ne peuvent pas jouer et aux spectateurs qui ne peuvent pas entrer. « Certaines personnes n'ont rien à faire là ».

Peut-on avoir le point de vue du Président ? Comment la situation a-t-elle été gérée ? Existe-t-il un règlement précis ? Sur les réseaux sociaux cela parle beaucoup et autour de moi aussi. »

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « Comment estimes-tu les personnes qui avaient le droit ou non d'y être ? »

M. BENESSE répond : « Je vois surtout le nombre de personnes, il y en avait au moins 60 ».

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « J'aimerais que tu répondes précisément à ma question. Qui ne devait pas être là ? Donne-moi leur nom, tu peux les citer ici devant tout le monde ».

M. BENESSE répond : « Pour moi un huis clos c'est 1 entraîneur, 1 joueur et l'organisateur, c'est tout. J'en déduis qu'il y avait des personnes qui ne devaient pas y être. »

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « Je te repose ma question. Qui ? »

M. BENESSE répond : « Joueurs/entraîneurs/organisateur, cela ne doit pas faire 60 personnes. »

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « Une telle finale est une partie de rêve qui aurait rempli n'importe quel trinquet. La FFPB a donc tout mis en œuvre pour qu'elle soit médiatisée au maximum.

Deux chaînes de télévision nationales avec leurs équipes complètes (réalisateurs, cameramen, preneurs de son, commentateurs), des TV locales qui suivent notre sport toute l'année, des journalistes de la presse écrite et radio, des photographes officiels, des membres de la commission fédérale de main nue qui organisent cette compétition, les entraîneurs, les propriétaires du trinquet, ça donne vite l'impression qu'il y a beaucoup de monde.

Il y avait aussi quelques partenaires majeurs qui octroient des moyens financiers importants tout au long de l'année. Et quand un de ces partenaires dit qu'il vient avec deux de ses collaborateurs, comment refuser ? Les parieurs, certains membres de la fédération et même EITB ont eu l'accès refusé. Toutes les barrières sanitaires ont été respectées ainsi que le protocole avec comptage des présents et traçabilité. Pour info, 89 000 personnes ont regardé France 3 NoA et Sport en France (chaîne du CNOSF) va bientôt nous communiquer ses chiffres. »

M. BENESSE réaffirme qu'il ne devrait y avoir personne à huis clos.

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « Le huis clos ne signifie pas qu'il ne doit y avoir personne mais que le public est interdit. »

- Points de vue de M. BERGEROT

M. BERGEROT prend la parole, dit avoir tout écouté et reproche au Président sa façon de répondre aux questions de ses colistiers.

S'en suivent quelques échanges verbaux. Le vocabulaire de M. BERGEROT n'ayant pas lieu d'être lors d'une séance telle que celle-ci, nous ne le retranscrivons pas.

M. BERGEROT signale qu'une personne est entrée au trinquet sans contrôle alors qu'elle n'avait rien à y faire.

Réponse de Monsieur le Président, Lilou ECHEVERRIA : « Il est possible qu'une personne soit rentrée sans contrôle, tu as été bien informé. »

M. BENESSE répète que la façon de parler du Président à son sujet à propos du bénévolat le dérange, que lui aussi travaille pour la pelote et qu'on ne connaît pas assez sa vie pour porter un jugement.

- Question de M. MIGUELTORENA

Comment sont constituées les équipes Pro du prochain championnat ?

M. SAINT-LAURENT répond que la Commission Main nue a travaillé à la constitution de ces équipes et que ce championnat servira de passerelle pour les joueurs du centre de perfectionnement d'Hasparren qui représentent l'avenir de la spécialité.

Fin de séance.



Le Secrétaire Général,
Alain ROLLET



Le Secrétaire Général Adjoint
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

PJ : 2